

**Le Premier Ministre, Chef du Gouvernement**, Son Excellence Philemon Yang, accompagné d'une quinzaine de ministres, a présidé le mardi 15 mars 2016, à partir de 9h, dans la salle de conférence de l'hôtel SAWA à Douala, la septième session du Cameroon Business Forum (CBF), qui avait pour thème « *Pour une meilleure perception du climat des affaires au Cameroun* ».

La cérémonie protocolaire a été marquée par trois importantes allocutions au terme du discours de bienvenue du représentant du Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Douala.

La Directrice des opérations du Groupe de la Banque Mondiale au Cameroun, s'exprimant au nom des partenaires au développement, a reconnu la volonté de modernisation, de simplification et de facilitation des procédures du Gouvernement au regard des réformes opérées. Elle a cependant souhaité que cette volonté réformatrice s'accompagne d'une plus grande détermination dans la mise en œuvre des recommandations et d'une communication adéquate pour une meilleure sensibilisation des bénéficiaires.

Le Président de la Chambre de Commerce, de l'Industrie, des Mines et de l'Artisanat (CCIMA), pour le compte du secteur privé a, quant à lui, annoncé la maturation du processus de mise en place de « la plateforme du Secteur privé » et présenté les conditions susceptibles de lui permettre de contribuer plus efficacement à la croissance économique.

Dans son allocution d'ouverture, le Premier Ministre a rappelé l'intérêt du dialogue entre les pouvoirs publics et le secteur privé, partenaires dans la mise en œuvre du programme de développement économique du Cameroun. Il a souligné l'engagement du Gouvernement, sous la haute impulsion du Président de la République, à faire « plus et mieux » en matière d'amélioration du climat des affaires. Le Chef du Gouvernement a, à cet effet, invité les participants à la plateforme de dialogue secteur privé – secteur public à formuler des propositions concrètes à la problématique particulière de l'emploi des jeunes, véritable cause nationale.

Au terme de cette phase protocolaire, les participants ont suivi le rapport d'étape des activités du Cameroon Business Forum, présenté par le Secrétaire Permanent. Il en ressort que les recommandations adoptées au cours des assises de 2015 ont connu un taux d'exécution de 70%. Evoquant particulièrement le rapport « Doing business 2016 », il a indiqué que la contreperformance relative du Cameroun relevée dans le Rapport évoqué était due à des facteurs endogènes, mais aussi exogènes au rang desquels la modification des critères d'appréciation de plusieurs indicateurs. Il a enfin relevé que la feuille de route dédiée, élaborée par le Gouvernement, avec l'assistance du Département Trade and Competitiveness du Doing Business Reform Advisory, devrait permettre d'inverser la tendance enregistrée en 2016.

Les travaux se sont poursuivis avec les exposés des membres du Gouvernement et des représentants du secteur privé.

Ainsi, le Ministre des Postes et Télécommunications a présenté un exposé sur le thème : « Economie numérique au Cameroun : état des lieux et perspectives », qui a mis en exergue les nombreux atouts dont dispose le tissu économique et social camerounais. La valorisation de cet avantage comparatif, déjà entamée sera renforcée dans le cadre du « plan stratégique Cameroun numérique 2020 » en cours de finalisation.

A sa suite, le Vice-président de Cameroun Leasing (CAMLEASE) a présenté aux participants les instruments alternatifs de financement des entreprises camerounaises. Outre le crédit bail, l'affacturage et le marché boursier déjà opérationnels, le capital-risque apparaît comme une opportunité supplémentaire. D'une manière générale, ces mécanismes, a-t-il signalé, ont été développés en vue d'endiguer le taux de faillite particulièrement élevé des petites et moyennes entreprises, d'une part et de pallier l'absence de ressources à long terme au niveau banques, d'autre part.

Le Forum s'est poursuivi avec l'exposé du Ministre des Petites et Moyennes Entreprises, de l'Economie Sociale et de l'Artisanat relatif aux innovations et perspectives en matière de création des entreprises. A cet égard, il a fait connaître que les Centres de Formalités et de Création d'Entreprises (CFCE) ont permis une avancée significative en favorisant le regroupement de tous les acteurs du processus dans le cadre d'un guichet unique permettant la création des entreprises en 72 heures. Le perfectionnement de ce dispositif est en cours avec le projet E-registrations visant la dématérialisation des procédures au sein des Centres de Formalités et de Création d'Entreprises (CFCE).

Le Vice-président de la plateforme du Secteur privé a abordé la problématique de l'emploi des jeunes dans un contexte de chômage croissant dans cette catégorie sociale. Ses préconisations ont porté sur la politique de formation professionnelle, la rationalisation des programmes d'emploi jeunes et un soutien plus accru au développement des PME-PMI, grandes pourvoyeuses d'emplois.

La présentation du Directeur Général des Impôts a fait connaître le train de mesures prises ou envisagées pour améliorer les relations entre les contribuables et l'administration fiscale. Il a cité notamment les efforts en matière de dématérialisation, y compris pour le paiement de l'impôt ainsi que la rationalisation des contrôles fiscaux pour n'en avoir qu'un par entreprise et par an. Après le timbre d'aéroport dont le paiement a été fondu dans le billet d'avion, le paiement de la vignette automobile, à travers sa refonte dans la police d'assurance, pourrait faire l'objet d'une mesure de facilitation dès l'exercice 2017.

Le dernier exposé, présenté par le Président du Mouvement des entrepreneurs du Cameroun, a indiqué les attentes du Secteur privé sur la problématique foncière, assorties de propositions d'amélioration.

Au chapitre des attentes il a mentionné la simplification des procédures, le raccourcissement des délais, la facilitation de l'accès au crédit hypothécaire, le régime juridique des indemnisations, le contentieux foncier ainsi que les performances de l'administration foncière. Il a par ailleurs plaidé pour le démarrage effectif des zones économiques.

Les échanges subséquents ont permis aux participants d'aborder diverses problématiques liées à la vie économique et au climat des affaires.

Il s'agit entre autres de la stratégie de promotion des emplois, la formation professionnelle, le cadre juridique des sociétés coopératives, l'économie numérique, la création et la pérennisation des entreprises, l'application de la loi relative aux incitations à l'investissement, le fonctionnement des établissements de microfinance, la normalisation dans la protection du tissu industriel, la sous-traitance, l'économie sociale et la formation professionnelle.

Les travaux se sont achevés avec l'adoption des recommandations, suivant les 10 axes ci-après du Doing Business : la création d'entreprise, la délivrance du permis de construire, l'accès à l'électricité, le transfert de propriété, le commerce transfrontalier, l'exécution des contrats, les inspections des établissements classés, la promotion des investissements, l'accès au crédit et le paiement des impôts.

Dans le cadre de la dynamisation de la communication sur les réformes relatives au climat des affaires, un point de presse a été donné par le Ministre de la Communication qu'accompagnaient les représentants du Secteur privé.-

**Le Secrétaire General des Services  
du Premier Ministre,**

**FOUDA Séraphin Magloire**